



Schweizer Schiesssportverband
Fédération sportive suisse de tir
Federazione sportiva svizzera di tiro
Federaziun svizra dal sport da tir

Lidostrasse 6
CH-6006 Luzern
+41 41 418 00 10
info@swissshooting.ch

Concept de protection pour le match inter-cantonal et les concours des Rois du tir du 9 au 11 juillet 2021 à Emmen/Kriens/Lucerne Indoor

Version finale/01.07.2021

Informations de base

En raison des 5^e mesures d'assouplissement du Conseil fédéral/OFSP du 23 juin 2021, le MIC et le concours des Rois du tir peuvent être réalisés dans les conditions suivantes.

Afin de maîtriser la propagation de la pandémie de Covid19, les règles de base suivantes doivent également être respectées dans le cadre du tir sportif :

- Seules les personnes exemptes de symptômes se présentent à la compétition
- Respect strict des règles d'hygiène
- Gardez une distance de 1,5 m dans la mesure du possible.

Installations en plein air à Emmen et Kriens

- Aux stands de tir d'Emmen (F300m/P50m/P25m) et de Kriens (F300m/C50m), le port du masque n'est plus obligatoire pour toutes les personnes présentes (athlètes, officiels, spectateurs) et aucune coordonnée ne doit être enregistrée.

Installation intérieure au centre de tir sportif de Lucerne Indoor

- Au centre de tir en salle de Lucerne (C50m couché), les masques ne sont plus obligatoires pour les athlètes et les officiels - les spectateurs et les invités doivent toutefois porter un masque. Les coordonnées des athlètes, des officiels et des aides sont connues et ils ne doivent donc pas s'inscrire. Toutes les autres personnes (spectateurs, invités, représentants des cantons, etc.) doivent s'inscrire sur la liste de présence.

Information/Désinfectants

- Des affiches officielles de l'OFSP avec des règles de conduite, placées à divers endroits, attirent l'attention sur les règles de conduite de la « Pandémie de Covid19 ».
- Des postes avec du désinfectant pour les mains sont disponibles à l'entrée du stand.

Aux stands de tir

- Entre les différents tours, il n'y a pas de désinfection des stands et de l'infrastructure (boîtiers de commande, écrans, postes de tir, etc.).

Préparation au tir des athlètes / séjour dans le stand de tir

- L'habillage et la préparation au tir des athlètes ont lieu à l'extérieur du stand de tir (vestiaire) ou dans la zone située devant l'accès au stand.
- Les va-et-vient dans le stand de tir sont à éviter et doivent être limités au strict minimum.

Séjour des sportifs en dehors de leur mission

- Cela se passe à l'extérieur des installations sportives ou dans les salles prévues à cet effet (salles de récréation ou restaurant/foyer).
- Les grands rassemblements et la proximité doivent être évités.

Restaurants des stands

- Les restaurants existants dans les stands sont considérés comme des salles intérieures et le port du masque est obligatoire dès l'entrée du site. Le port du masque n'est toutefois pas obligatoire en position assise. Cependant, dès que la personne se lève, elle doit remettre son masque (par exemple, pour aller aux toilettes, faire une pause pour fumer, quitter l'établissement, etc.)
- Le restaurant de Luzern Indoor est considéré comme un restaurant de plein air, car il est entièrement ouvert sur le côté du stand de tir.
- Les cantines mobiles (par exemple sous tentes) qui sont ouvertes sur au moins deux côtés sont considérées comme des établissements de plein air (pas d'obligation de masque).
- En outre, les règlements de Gastro Swiss s'appliquent.

Bureaux et infrastructures fixes

- Le port d'un masque y est recommandé.

Responsabilité personnelle

- Celle-ci est explicitement indiquée

Ce concept de protection est valable comme document de base pour ces manifestations sur la base de la soumission/règlement de la FST du 26.06.2021. Des adaptations à court terme (par exemple des restrictions par le canton) restent réservées.

Fédération sportive suisse de tir et OC FFT 2020+1

Paul Röthlisberger

Ernst Bucher

Beat Hunziker

Chef du groupe de projet MIC

Chef de l'infrastructure FFT

Directeur général FST